

**Commune de Molenbeek-Saint-Jean**  
*Département Urbanisme – bureau 31*  
Monsieur Paul LEMAIRE  
Rue du Comte de Flandre, 20  
1080 Bruxelles

V/Réf : dossier urbanisme 33.428  
N/Réf. : AVL/CC/MSJ-2.99/s.349  
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue de Liverpool. 54. Aménagement d'une salle de fête au rez-de-chaussée.

En réponse à votre lettre du 18 mai sous référence, réceptionnée le 21 mai 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 09 juin 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande porte sur l'aménagement d'une salle de fête au rez d'un immeuble situé dans la zone de protection de la maison d'angle, rues de Liverpool et Heyvaert, 124.

Les interventions en façade à rue étant très limitées, la Commission y souscrit, vu l'absence d'impact sur le bien classé. Dans un souci d'homogénéité, elle encourage les auteurs de projet à profiter de ces travaux pour unifier la teinte des châssis et boiseries de la façade.

Les transformations intérieures sont nombreuses et ne contribuent pas à valoriser le bâtiment. Bien que celui-ci ne soit pas exceptionnel et ne bénéficie d'aucune mesure de protection, la Commission regrette néanmoins la disparition de certains de ses caractéristiques industrielles intéressantes : destruction du lanterneau de la toiture vitrée, suppression des fenêtres à structures en béton.

Ces aspects demeurent cependant secondaires par rapport aux problèmes de voisinage que la nouvelle affectation risque de provoquer. Elle demande à la Commune d'être très attentive à cet aspect.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. ; A.A.T.L. – D.U.